



# horizons universitaires

NUMÉRO SPÉCIAL

Revue Scientifique de l'Université Mohammed V - Souissi

Octobre 2007 - Vol.3 Numéro 4

## RENCONTRE DE L'HISTOIRE ET RENCONTRE DE L'AUTRE

L'enseignement de l'histoire  
comme dialogue interculturel



جامعة محمد الخامس السويسي  
Université Mohammed V - Souissi

Coordination  
Mostafa Hassani Idrissi

## L'entrecroisement des civilisations en histoire enseignée : du choc des images à une heuristique des décalages culturels

Pierre-Philippe Bugnard  
*Université de Fribourg, Suisse*

### Alteritas alter...

Faut-il le rappeler, l'Alteritas est « le fait d'être autre (alter) ». Repris par la philosophie médiévale, le terme désigne la notion de « différence par changement », à la fois « diversité » et « altération ». Dans son acception moderne, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'altérité a retrouvé le sens originel de « caractère de ce qui est autre ». A partir de là, il faut donc se référer aux emplois didactiques de « autre » : 1. « Qui n'est pas le même, distinct (allo-, hétéro-) » ; 2. « Qui n'est pas le même tout en étant très semblable (alter ego) » ; 3. « Différent par quelque supériorité » ; 4. « Qui est devenu différent de ce qu'il était » (1).

Les stéréotypes qui régissent la perception de l'Autre, deuxième axe du colloque, ouvrent donc le champ historique de la différence, de la distinction. Sans conteste, l'altérité constitue un concept porteur de la didactique de l'histoire. Traité en fonction de ses caractéristiques propres, il facilitera le dépassement des préjugés attachés spontanément à la perception de l'Autre, dans le temps et dans l'espace.

### Ségrégation sociale, raciale...

Avant d'examiner cela à l'aune de l'entrecroisement des civilisations, il y aurait un préliminaire au moins à respecter. En effet, à l'intérieur même d'une civilisation, les différences marquant une supériorité, donc une infériorité, autrement dit les grandes ségrégations qui en jalonnent l'histoire sont avant tout sociales et raciales. On laissera de côté ici les innombrables ségrégations entre

(1) *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey Alain, dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert 1992.

classes sociales, telle celle qui débouche au XIX<sup>e</sup> siècle sur la « lutte des classes », pour se concentrer sur celle qui oppose, dans les ordres de l'Ancien Régime, l'aristocratie au « reste », le tiers-état. Mais qu'ils soient d'ordre social ou racial, ces deux types essentiels de ségrégation sont fondés sur des pseudo-théories insensées, celle du sang « bleu » et celle du sang « pur ». Elles s'amalgament, finalement, dans un même délire funeste, jusqu'à la légitimation de l'extermination de l'Autre consacré « inférieur », nuisible, à éliminer : le paroxysme néfaste de la perception de l'Autre !

### Percer le « racisme culturel »

La distinction la plus spontanément frappée des stigmates du préjugé peut-être, c'est donc bien celle qui s'attache aux races. En partant du contemporain, la didactique de l'histoire est certainement au premier rang pour faire émerger les caractères du « racisme culturel » que cultivent les extrêmes-droites européennes d'aujourd'hui. On peut en citer trois, classiques : phobie du mélange, hantise de la perte d'identité, exaltation de la différence vécue comme exclusive (2). Le traitement d'une simple problématique (questions posées dans un contexte disciplinaire, assorties d'une prospective) permettrait dans un dispositif scolaire de dépasser assez rapidement les préjugés du sens commun. Voici deux questions, parmi beaucoup d'autres que l'on pourrait opposer aux perceptions immédiates de l'Autre comme étranger, susceptibles de lancer le traitement d'une problématique centrée sur le racisme culturel contemporain.

1. Comment expliquer que les sociétés les plus hétérogènes, au point de vue de l'origine ethnique ou culturelle de ses ressortissants, sont souvent celles où il y a le moins de racisme, voire où le racisme n'apparaît pas ? 2. Comment expliquer que les attitudes racistes se développent souvent là où il y a le moins d'étrangers, c'est-à-dire dans les régions les plus homogènes du point de vue ethnique ou culturel ?

Mettre en contexte de telles questions, c'est traiter et sans doute résoudre la problématique de l'Autre vue du côté de son intégration. La prospective qui surgira inmanquablement d'un tel traitement ou d'une telle résolution tournera autour des mesures qui entravent ou qui favorisent un véritable melting-pot. Car si l'élévation des conditions matérielles dans un cadre libéral-social de production et de redistribution des richesses a permis de résoudre – par rapport à la situation

(2) Petit Philippe, « Une idéologie qui a fait son chemin », in *Marianne*, n° 374/2004, p. 70.

occidentale dramatique du XIX<sup>e</sup> siècle – la question sociale, l'élévation de la culture au niveau de la compréhension de l'Autre après dépassement des perceptions spontanées permettra de concilier les différences ethniques en les reconnaissant et en les organisant, c'est-à-dire en leur conférant un statut de dignité matérielle et culturelle compatible avec les critères d'une société démocratique, permettra d'aboutir finalement à réaliser les définitions positives de « autre » : celles qui ne marquent pas l'exclusion, en jouant sur la deuxième (« Qui n'est pas le même tout en étant très semblable ») dans l'espoir que la quatrième soit possible (« Qui est devenu différent de ce qu'il était »), tout en évitant délibérément de cultiver la troisième (« Différent par quelque supériorité »), sans toutefois oblitérer la première (« Qui n'est pas le même »). La perception de l'Autre est un art humaniste, et il lui faut de la didactique pour réussir.

### Percer le « racialisme »

Mais la didactique de l'histoire est tout aussi bien placée pour confronter les caractères du racisme culturel contemporain aux acceptions révolues, en particulier à celle du « racialisme », pour ne prendre que la plus prégnante dans l'histoire, celle de la théorie de l'inégalité des races née de la mainmise de l'Europe sur l'Amérique précolombienne, acception d'ailleurs en contradiction totale avec la vision chrétienne de l'unité du genre humain. Une théorie fondée sur l'exclusion : l'Autre, ici, est donc celui qui n'est pas de sang pur, qui doit être exclu des droits de la communauté de référence, qui peut être baptisé, asservi à la rigueur, ou alors repoussé, banni, exterminé... des Indiens du XVI<sup>e</sup> ou, déjà, des *conversos* du XV<sup>e</sup> siècle, aux juifs de la première moitié du XX<sup>e</sup> ou, encore, à la « purification ethnique » ex-yougoslave, aux massacres « tribaux » rwandais... de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Et puisqu'elle est physiologique, l'impureté de l'Autre est donc transmissible, de génération en génération, dès la conception, véritable « prédestination biologique » (3) aboutissant par exemple à s'assurer au terme d'une enquête généalogique serrée que les nourrices qui allaitent les princes sont bien issues d'une vieille lignée chrétienne. Et si la noblesse peut agencer sa propre purification par des livres certifiant tous les quartiers nécessaires à une lignée de souche chevaleresque, le tiers-état se met à réclamer sa part d'élection. Car si l'impureté se transmet, la pureté de la race se préserve, s'affine, jusqu'à ce que les roturiers eux-mêmes, imbus des croyances du déterminisme social, réclament des

(3) *Ibid.*

sangs bleus dont ils ne se distinguent que par la condition, l'éradication des étrangers, l'extirpation de tous ces Autres hors de la race commune. L'explication de Darwin est à peine vulgarisée qu'elle est aussitôt dévoyée, la sélection naturelle transposée à la sphère sociale, l'hérédité élargie aux qualités morales et intellectuelles, l'amélioration de la « race supérieure », ainsi, justifiée et, sur une base pseudo-scientifique, l'éradication des « races inférieures » légitimée. Ne convient-il pas de stopper la dégradation biologique de l'espèce humaine, dégradation rendue responsable de la décadence de la civilisation tout entière ?

Dans tout rapport à l'Autre fondé sur ce type de distinction, la didactique de l'histoire fournit les connaissances et les outils de pensée capables de percer la logique formelle de la légitimation raciste. L'approche par la situation-problème est ici tout indiquée pour placer de telles arguties face à une contradiction qui, par l'obstacle qu'elle opposerait à leur validation, les démontrerait. Je n'en proposerai qu'une seule. Hitler visite un camp de travail en 1934. Il est victime d'un accident et a besoin en toute urgence d'une transfusion sanguine (la pratique est devenue courante depuis les années 20, de bras à bras). Il y a autour de lui de nombreux Allemands « purs ». Aucun n'a un groupe sanguin compatible avec celui du Führer. Fera-t-on appel à un juif, parmi les milliers qui travaillent au camp, du même groupe sanguin que le commanditaire de la Choa, en mesure donc de lui sauver la vie ?

La posture à l'Autre peut soudain être bouleversée, simplement en modifiant le critère du point de vue adopté.

### Percer les asynchronismes

Mais voilà, à prendre « la suite des choses jusqu'à nous », en fidélité au tropisme de la causalité linéaire dont le principe est suivi dès les traités scolaires modernes, l'histoire n'est plus d'aucune utilité pour la compréhension des asynchronismes qui heurtent l'entendement de notre propre temps. Comment se fait-il qu'une telle perception de l'Autre, liée aux aspects néfastes du sacré, révolue ici, reste en vigueur là-bas ? Par exemple, les religions des pays dits « libéraux-avancés » ne préconisent plus le massacre de l'hérétique alors qu'une telle conception peut encore émerger ailleurs.

Pour cela, il faut prendre l'altérité dans l'expression la plus extrême d'une différence. Rechercher ce qui contraste le plus violemment avec les mœurs de la société « libérale avancée, démocratique, policée, consensuelle, développée, libérée... », autant de qualificatifs désignant des mœurs souvent plus idéels que

réels. Malheureusement, il n'est pas nécessaire de faire un gros effort pour trouver de tels décalages : il suffit d'ouvrir son journal (4).

Les figurations de la violence se vendent si bien, souligne Marie-José Mondzain, que le débat sur la force de l'image se concentre autour des tensions entre intérêts économiques et obsession éthique. Il ne porte pas sur la nature de l'image, se satisfaisant du lien évident, non discuté, entre image et violence – non seulement la force de l'image serait de faire voir mais aussi de faire faire, en nous poussant à en reproduire la violence – occultant la genèse deux fois millénaire de la question (5). Je laisserai ici de côté les interrogations sur la force des déterminismes iconiques pour simplement prendre à témoin un support ordinaire de l'imagerie des décalages culturels entre civilisations contemporaines.

### Le choc des images

Situation paradoxale, dans les médias les plus courants, le plus faste du profane y alterne avec le plus néfaste du sacré.

Dans un hebdomadaire parisien extrêmement répandu et qui a longtemps fait sa publicité du slogan que le « poids des mots » compenserait le « choc des photos », l'érotisme d'une jeune star alterne avec la cruauté d'un massacre-supplice perpétré en Indonésie, simplement en tournant la page (6). Les deux faits divers sont exactement contemporains. Tout ce qui distingue le cruel rituel dont chaque étape est étalée et les poses de la nymphe en bikini, c'est aussi le contraste entre le noir blanc des photos du massacre et la couleur des clichés de la belle naïade. Permissivité, émancipation, liberté profane... versus oppression, obscurantisme, violence sacrée... Le concentré d'attributs fastes de la civilisation tertiaire tranche avec des traits néfastes de la société sacrale. Escompte-t-on une moyenne rassérénante de telles juxtapositions ? Le contraste des reportages photos crée un effet apaisant par le traitement implicite de l'espace. La distance qui sépare le lecteur (ou plutôt le « voyeur ») des lieux de déroulement des deux faits divers – courte pour l'escapade balnéaires d'une actrice sur la Côte, longue pour un « lynchage religieux à Jakarta » – fait passer la naïade pour plus familière tout en atténuant l'horreur du massacre, rendu comme exotique, irréel, finalement presque tolérable. « Autre temps, autre lieu », n'est-ce pas ? Pourtant,

(4) Voir Documentation 2, p. 336.

(5) Mondzain Marie-José, *L'Image peut-elle tuer ?* Paris, Bayard, « Le temps d'une question », 2002, p. 16-17.

(6) Hebdomadaire *Paris-Match*, n° 2586 / 17.12.1998, p. 68-69 / 70-71.

l'atrocité de là-bas se déroule bien maintenant. L'amalgame des genres trouble la perception temporelle, altérée par la perception spatiale immédiate.

Ce que montre en fait ce média de 1998, c'est l'écharpage en commun de victimes considérées comme sacrilèges : six chrétiens lynchés par une foule de musulmans sous le prétexte d'avoir mis à sac une mosquée. Ça aurait pu être le contraire, bien sûr, en d'autres lieux, en d'autres temps. Les médias occidentaux signalent épisodiquement de tels massacres perpétrés en toute impunité ou alors poursuivis par la justice d'un Etat qui condamne de telles exactions, non seulement les lynchages dits « religieux », selon le titre même du reportage de *Paris-Match*, mais aussi les crimes perpétrés au nom d'un sens sacré de l'honneur, par exemple, selon des catégories régionales propres.

### Pour une heuristique des décalages culturels

Peut-on, en situation scolaire, aborder l'entrecroisement des civilisations par le biais des peurs sacrales de l'Autre qui aboutissent à son massacre ? Ce serait traiter la question en la cernant autour d'une caractéristique conceptuelle, ouvrir une heuristique en histoire enseignée, traiter la désacralisation des mœurs à l'intérieur d'une périodisation structurale (7). On le fait spontanément et épisodiquement, sans prétention ni conscience de périodiser, à propos de l'histoire de sa propre civilisation dans le cadre d'un passé réputé maîtrisé, historicisé, rationalisé, d'autant plus abordable qu'il est éloigné. Ainsi, les massacres des guerres de religion européennes sont évoqués, voire montrés. Traités en faits divers marquant une intolérance, ils passent pour révolus donc ils n'ont pas besoin d'être expliqués, ils ne sont pas périodisés. On ne s'intéresse pas, en effet, aux raisons de leur genèse, de leur paroxysme ou de leur disparition en fonction d'une relation de l'espace et du temps. Le tableau de la Saint-Barthélemy illustre les pages des manuels comme la représentation d'un passé suranné où il entrait dans les mœurs qu'on s'éventre mutuellement entre ressortissants de religions opposées, en particulier entre chrétiens catholiques et protestants, mais aussi où il allait de soi, au cours de périodes obscures réputées dépassées – le Moyen Âge, l'Ancien Régime – qu'on brûle le relaps de sa propre religion ou qu'on écartèle vif le meurtrier sacrilège d'un

(7) J'ai déjà eu l'occasion d'aborder une question peu traitée et que je reprends ici avec d'autres développements. Voir : Bugnard Pierre-Philippe, « Périodisation et pratiques historiennes », in : *Le Cartable de Cléo. Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire*, Lausanne LEP 2/2002, p. 28-38 ; « Périodiser l'histoire de l'éducation pour situer sa propre pratique », in *Le Cartable de Cléo*, 3/2003, p. 187-202.

prince de sang. Mais rien, j'insiste, sur la vraie nature de telles mœurs, sur les raisons qui président à leur abandon, en Occident, alors que d'autres régions du monde les suivent encore. S'interroge-t-on sur leur persistance ou leur résurgence au sein même de notre propre civilisation, sous toutes les formes d'atteintes au corps relevant d'un assouvissement des bas instincts dans les vertus expiatoires du sacré : viol, torture, massacre, extermination... de l'ennemi, de l'Autre... des pogroms aux épurations ethniques qui jalonnent cet *Age des extrêmes* que nous ne sommes pas même certains d'avoir quitté ?

A ce titre, le fameux « entrecroisement » abordé ici sous l'angle de quelques-uns de ses effets parmi les plus contrastés peut paraître pour le moins paradoxal. Toujours est-il que l'histoire des sociétés qui ont renoncé dans leur droit aux rituels d'expiation sacrale représente une première piste didactique. C'est un moyen d'entrer dans les mécanismes culturels obscurs qui régissent les comportements innommables avec l'atténuation sémantique que confère la distance – et non la distorsion – du temps à la sérénité de l'analyse. Encore faut-il se lancer dans une analyse portant sur un tel objet dans l'intention d'y associer une démarche scolaire.

### Un stéréotype occidental de la désacralisation des mœurs

Donc acceptons de prendre un fait divers analogue au massacre contemporain de Jakarta, mais dont le déroulement intervient plus en amont de l'histoire de l'Occident. Dans cette perspective, le reportage de *Paris-Match* fait aussitôt penser à l'atroce massacre-supplice perpétré dans le Périgord en 1870, le dernier connu en France où le rituel de l'écharpage avant le bûcher fut exécuté (à Jakarta, en 1998, le dépeçage des victimes supplée au bûcher).

Quelles raisons avancer à l'acharnement sur le corps de son quasi semblable ? Ici, la victime est de condition différente, certes, issue d'une petite noblesse de province (et c'est précisément cette caractéristique, cette « différence », qui servira de prémisses à un sophisme justifiant le crime). Sinon elle est de même race, de même religion, de même nationalité... Si l'on se réfère aux catégories didactiques de « autre », comment en arrive-t-on, sinon, au massacre-supplice de son *alter ego*, celui « Qui n'est pas le même tout en étant très semblable » ?

Pour Alain Corbin, le bas niveau d'instruction – 36 % des conscrits du canton se déclarant alphabétisés en 1869 – n'est certainement pour rien dans l'affaire. Le supplice est perpétré sur le foirail d'un village périgourdin, Hautefaye, un après-midi d'août 1870, contre un jeune noble accusé sous l'effet d'un imaginaire

collectif dévoyé d'une sorte de collusion avec l'ennemi prussien, c'est-à-dire de haute trahison envers l'Empereur-Dieu adulé : un sacrilège dont la conjuration semble obéir aux catégories coutumières des peines cruelles encore en vigueur sous le régime pénal de la Caroline, soit, en Europe occidentale, *grosso modo*, jusqu'au dernier tiers voire jusqu'au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon les pays. Tant que la Caroline prévaut sur les codes modernes, un crime peut entraîner une peine visant à atteindre le corps en cherchant à en effacer la trace, caractéristique universelle des coutumes sacrées liées à une eschatologie de la damnation (8). L'assimilation spontanée à un adversaire de l'Empereur menacé au nord du pays par l'invasion prussienne, se fait en fonction d'une « équation victimaire » que Alain Corbin, dans *le Village des cannibales* (9), pose et résout, après avoir repris complètement l'enquête : si c'est un noble, c'est un légitimiste, donc hostile aux Bonaparte, c'est donc un prussien, un ennemi : il faut l'éliminer !

Telle est bien la pitoyable logique formelle dont se sert une poignée de paysans sans histoire pour justifier leur conversion en de cruels bourreaux improvisés. Une peur panique les pousse à mettre en pièce, au cours d'un rituel d'une cruauté inouïe, cet Autre quasi familier, soudain réputé dangereux. En fait, à Hautefaye, l'invasion étrangère fait craindre pour la vie du monarque sacré autant que pour celle des justiciers spontanés, tous autochtones, dans un contexte sans doute déterminant, en tous cas vécu comme la résultante des pires menaces pesant sur une fragile identité rurale. Hautefaye demeurera durant près d'un siècle le symbole de la sauvagerie, précise Corbin, bien que la violence commise ce jour-là soit tout à fait exceptionnelle et donc non significative de mœurs identifiables à l'ensemble d'une paysannerie réputée analphabète. C'est bien davantage « l'exceptionnelle vacuité » de l'autorité qui libère ici, pour une grande part, les passions dionysiaques : hormis un maire velléitaire, aucune présence du pouvoir, aucune marque apaisante de l'ordre, rien ne sert de garde-fou à l'expression d'une haine toujours contenue et enfin, fortuitement mais brutalement, assouvie.

A Jakarta aussi, en 1998, on pourrait avancer une carence d'autorité, de cadre étatique (ici sous la forme d'une dictature qui vient de prendre fin après 32 ans avec le départ de Suharto), comme facteur d'explication à la résurgence d'une violence dionysiaque que plus rien n'empêche, encouragée même, peut-être, par

(8) A ce sujet, voir la littérature citée par Marie-France Vouilloz Burnier, « L'infanticide dans la pratique judiciaire valaisanne du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Sur la législation et l'infanticide de Pestalozzi*, Peter Lang/Conseil scientifique Pestalozzi Yverdon 2002.

(9) Corbin Alain, *le Village des cannibales*, Paris Aubier « Collection historique » 1990.

des factions militaires qui en laissant ce genre de justice directe s'assouvir, comptent sur le chaos pour créer une logique de coup d'Etat.

Toujours est-il qu'à Hautefaye, un siècle plus tôt, le drame est à la portée d'une exploitation politique aisée des Républicains en vue d'une dépréciation définitive du paysan, « cet indigne abruti, qui place l'Empereur avant le peuple et les bestiaux avant la famille (10) ». L'avilissement s'opère par corrélation entre France obscure et retard d'instruction, signe extérieur évident d'une lenteur de civilisation qui tient beaucoup, justement, à l'analphabétisme du monde rural : « Quant aux paysans, (...) en attendant qu'ils soient instruits, ce qui ne viendra pas de sitôt (*sic*), il n'y a qu'un argument, la force brutale » (11). Le manque d'instruction, bien qu'il ne soit d'aucun poids dans la responsabilité causale du drame étandard de Hautefaye, on l'a dit, participe d'une hostilité républicaine – et plus largement, bourgeoise, dans le sens du dédain marqué par les citadins envers les ruraux – d'un ressentiment contre la paysannerie qui soutient l'Empereur. Le défaut de formation élémentaire fait partie de l'amalgame constitutif de la sauvagerie des campagnes présentée comme celle du régime tout entier qu'il faut discréditer. Parce qu'il est sans doute commode aussi pour la bourgeoisie terrorisée par un tel massacre de réduire la cause de l'horreur à une part d'explication qui privilégie un signe de distinction de classe à l'ordre du jour – dans la mesure où l'alphabétisation est un projet bourgeois achevé par la III<sup>e</sup> République – plutôt que la raison d'un décalage mental difficile à percer par des contemporains sous le choc d'une réalité qu'ils croyaient effacée.

La leçon vaut toujours... pour nous. Chaque fois que nous haussons les épaules face aux images des médias livrant brut le détail de tels massacre, en laissant entendre que c'est l'œuvre de « barbares » – sous-entendu : ignorants et arriérés – nous sommes les bourgeois de ce Second Empire finissant. C'est-à-dire que nous considérons, alors, les auteurs de telles exactions comme une engeance de brutes, un Autre marqué du sceau de l'infériorité sur lequel il suffit de faire peser l'opprobre d'un handicap culturel pour en expliquer le comportement atroce, fût-il exceptionnel, et ainsi sérié, l'évacuer, tourner la page...

Trop simple : ce serait, logique formelle pour logique formelle, une imposture. Si l'on revient au stéréotype, tenter de comprendre Hautefaye, ce qui n'est évidemment pas tenter de justifier quoique ce soit, mais simplement se donner les moyens d'éviter un « retour subreptice de la violence sacrée » contre lequel

(10) *Le Patriote du Tarn* (12 février 1871), cité in Corbin Alain, *op. cit.*, p. 146.

(11) *Correspondance entre deux sous-préfets républicains*, citée in Corbin Alain, *op. cit.*, p. 176.

René Girard nous met en garde (12), c'est impérativement réussir à dégager le processus d'alphabétisation des liaisons grossièrement attendues de l'évolution des mœurs ou de leur adoucissement. Cela peut se faire en suivant par exemple Corbin, pas à pas et patiemment, dans les arrières-cours d'un village, pour dresser des cartes interstitielles, dia et synchroniques, du temps et de l'espace anthropologiques. Alors peut-être apparaîtra le vrai contexte de la relation automatique entre ignorance – sauvagerie – ruraux et société traditionnelle... , auquel on pourrait opposer le contre-amalgame, tout aussi spontané, de instruction – civilisation – bourgeoisie et société libérale-avancée... , qui n'est guère plus pertinent : les conditions pour lesquelles l'ignorance recule, sous l'effet de l'alphabétisation de masse pénétrant les campagnes, et la sauvagerie des ruraux s'adoucit sont concomitantes et non pas en relation de cause à effet. Quant à la sauvagerie des bourgeois (déléguée peut-être mais non pas virtuelle), la pédagogie du latin et des humanités classiques qui leur était réservée n'a pas davantage réussi à l'éradiquer : tout au long du XX<sup>e</sup> siècle en particulier, les atrocités des conflits mondiaux, des guerres coloniales et impérialistes dont la part de responsabilité et d'action incombent aux classes éduquées en témoignent.

De telles conditions ressortissent plutôt du complexe anthropologique de la désacralisation des habitus sociaux qui accompagne le déclin de l'absolutisme, à des vitesses différentes, la ville précédant la campagne. L'affaire de Haute-faye l'illustre parfaitement et la démonstration de Corbin est éclatante : les paysans du Périgord – la tache « noire » des cartes du progrès de l'instruction au XIX<sup>e</sup> siècle – perpétuent pour la dernière fois en France un rituel lié à la sacralisation d'un monarque (le massacre-supplice de celui qu'ils tiennent pour sacrilège et qui mérite un châtement prévu par une tradition coutumière), tandis que la bourgeoisie qui représente la justice d'un État qui a « avancé » dans la civilisation des mœurs, en voie de laïcisation, considère désormais un tel rituel comme suranné, barbare. Il importe dès lors de châtier les coupables selon les nouvelles normes de la justice : ils seront guillotins ou envoyés aux travaux forcés. De la même manière, la fraction progressiste, ou tout simplement humaniste, de la population s'indigne aujourd'hui des peines capitales appliquées avec plus ou moins de cruauté dans le cadre même des civilisations les plus « avancées ».

Dans cet entrecroisement de deux civilisations cohabitant au sein d'un même espace « national » en fonction de mentalités anachroniques, logiquement, les paysans de Haute-faye restent incrédules. Ils s'attendent même à une récompense.

(12) Girard René, *la Violence et le Sacré*, Paris, Grasset « Pluriel » 1972, p. 479.

Mais tout aussi logiquement donc, l'action d'éclat des uns est un forfait pour les autres. De leur côté en effet, les bourgeois maîtres d'un nouveau droit, moderne, exorcisent leur peur en condamnant à mort des « monstres » qui auraient sans doute échappé à leur justice – c'est-à-dire aussi à leur courroux, sans doute – quelques dizaines d'années auparavant seulement, tout comme à Jakarta en 1998. Ce sont donc pour des raisons analogues qu'un tel rituel ne passe plus pour sacré et que l'on pousse parallèlement l'alphabétisation de masse jusque dans les campagnes les plus reculées. Et ce n'est pas parce qu'on manque d'instruction que perdure ou resurgit ce genre de massacre rituel. D'ailleurs, ni les villes pourtant alphabétisées sous l'Ancien Régime déjà n'ont cessé de le perpétuer, avec des caractéristiques propres, au moins jusqu'en 1848, voire en 1871, ni les campagnes encore analphabètes ne le pratiquent forcément.

Par ailleurs, je le répète, on sait bien que ni l'essor de l'enseignement primaire, ni l'expansion de la culture générale des humanités classiques dans les classes aisées n'empêchent les conflits d'éclater et les exactions atroces de se perpétuer au cœur de la vieille Europe qui passe pourtant pour civilisée, instruite, éduquée... Axée sur le folklore de la leçon de choses, la culture propagée par l'école républicaine, pour rester dans le champ français, renforcé plutôt l'idée de la Revanche et celle de la mission civilisatrice de l'Empire, sans qu'une visée civique universelle ne confère à l'ensemble de la population scolarisée une aptitude à contrecarrer les bellicismes des États-nations et bientôt des totalitarismes. En éduquant par inculcation d'une foi patriotique et conviction dans la supériorité des valeurs rurales idéalisées d'ordre et de propriété, tout en réduisant l'identité du paysan à un contre-modèle de l'Empire ou de l'ouvrier, l'école républicaine renonce à instruire l'homme dégagé des mythes, projeté par les Lumières (13). Et le paysan se retrouve un jour contraint de toute façon, au fond d'une tranchée, à éventrer à la baïonnette l'Autre, son « ennemi » désigné. Tandis que la culture passéiste perpétuant les humanités, va plutôt dans le sens d'un réveil des passions aristocratiques, modelées sur les mythologies et l'histoire édifiante, ambitions que seule la grandeur du combat ou de la conquête coloniale peut assouvir dans l'honneur et la vertu militaires (14).

(13) Voir Nique Christian & Lelièvre Claude, *la République n'éduquera plus. La fin du mythe Ferry*, Paris, Plon « Sciences et savoirs », 1993.

(14) Voir : Mayer Arno, « Cultures officielles et avant-gardes », in *La persistance de l'Ancien Régime; l'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Flammarion 1983, p. 246-265 (Version originale : *The Persistence of the Old Regime : Europe to the Great War*. Pantheon Books 1981).

Dans une perspective globale, au regard de tels « objets » d'histoire (comment nommer de telles conduites ?), que peut donc encore bien signifier la périodisation occidentale inculquée dès le cours moyen : « Moyen Age », « Temps modernes », « Ere industrielle » ou « Epoque contemporaine » ?

Aujourd'hui, on fait donc des reportages-photos du drame de Haute-faye... ressuscité en asynchronie. Quelque chose qui est considéré ici, maintenant, comme révolu, dépassé... et qui maintenant, ailleurs, se déroule, se passe... Tel est bien le principe de la contemporanéité du non contemporain, concept intégrateur-clé des savoirs historiens, quasiment ignoré des savoirs scolaires, éradiqué des programmes enseignés, mais brutalement circonscrit sur le papier glacé d'un hebdomadaire, sans discernement.

La mémoire construite sur une périodisation structurale – révélant localement la genèse d'une histoire globale des sociétés – peut aider à la compréhension des caractères néfastes d'un sacré révolu ici, fût-ce en apparence, et pourtant encore bien vivant là, mais incompréhensible, réifiant des attitudes à l'Autre qui tranchent diamétralement.

### Le sacré à la clé des cultures traditionnelles

A condition qu'on y prête attention et sans prendre en compte les périodes de guerre où des rituels coutumiers sans doute inattendus ressurgissent avec plus de violence encore, le sacré n'est jamais loin, avec ses terribles effets, en décalage complet avec l'idée communément répandue que notre propre civilisation, « avancée » serait à l'abri des aspects les plus funestes qu'elle est capable de produire.

Ces attitudes anthropologiques que les systèmes éducatifs des Etats-Nations industrialisés du XX<sup>e</sup> siècle peinent à cerner, on les retrouve, sous d'autres formes, dans les catégories qu'Anselm Zurfluh a pu établir pour le cœur de l'Europe, dans une période quasi contemporaine, autour d'une anecdote infiniment moins tragique que les drames de Haute-faye ou de Djakarta. Grâce aux Sagen d'Uri, Anselm Zurfluh est parvenu à proposer une interprétation du sens de la justice coutumière en milieu traditionnel, sens partagé en l'occurrence par les habitants de la vallée d'Urseren au cœur des Alpes suisses, encore au XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, « L'espace juxtapose le *Ring* et le es. Le second est l'espace à l'état brut, celui des dangers, car il n'est pas stable, pouvant changer de forme et menaçant sans cesse les hommes. Ceux-ci se protègent par le *Ring*, anneau qui garantit une certaine stabilité des choses. Mais l'anneau protecteur n'est pas éternel, il faut sans cesse l'ériger si on veut être protégé efficacement contre le es. Cette lutte sans fin doit

être menée dans les règles. Tout manquement entraîne le châtement, vérité présente à chacun, qui va de soi. Le manquement à la règle est d'une part un acte qui peut être contre la loi, donc qui amène à des sanctions par la justice ; d'autres part, c'est un défi lancé au es, entendu comme force surnaturelle qui nous entoure : le manquement est donc un sacrilège (Frevel) (15). »

Les Sagen d'Uri traduisent une réalité que Zurfluh structure en trois aspects, déterminant dix commandements à ne pas enfreindre, sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'à la peine de mort pour les cas de transgression grave (sacrilège), en passant par le péché (aspect religieux) ou le délit (aspect juridique) (16).

Dans une société de pénurie où tout doit servir, le gaspillage, en particulier le gaspillage de la nourriture, est donc sacrilège, et il doit être immanquablement puni. Il en va de même pour toute atteinte à la propriété d'autrui. Le vol de la propriété foncière ainsi que le vol de tout ce qu'elle produit est considéré également comme très grave. Le sol et ses productions ont une valeur sacrée, et les délits commis dans ce domaine sont imprescriptibles (éternels). Déplacer les bornes d'une propriété peut même être puni de mort ! Endommager la propriété d'autrui est également un sacrilège : par exemple, fouler l'herbe haute, jeter des pierres dans une prairie, laisser ouvert un clédar... Et ce qui provoque la colère du paysan, ce n'est pas tant le dommage matériel qui pourrait être causé, mais bien qu'il soit commis par un « étranger », un citadin par exemple.

« En fin de compte, la justice "transcendante" est beaucoup plus importante que la justice des hommes. Le contrôle de la violence se déplace ainsi fortement de la répression directe vers le domaine de l'autocontrôle. Cet ordre intériorisé est davantage le fait de toute la société que de l'action d'une élite. Celle-ci s'appuie certes sur ces mécanismes, mais elle les a aussi intériorisés. Ceci explique, pour une partie, l'osmose organique observée à Uri entre dirigeants et dirigés et autorise à supposer une autre possibilité de contrôle efficace de la violence, non basée sur une prééminence socioculturelle et policière de l'élite, telle qu'elle se présente normalement dans la modernité européenne (17). »

L'approche tentée par Zurfluh se révèle particulièrement éclairante pour étudier concrètement le phénomène d'entrecroisement des civilisations, à l'intérieur d'un espace homogène, familial, plus aisé à circonscrire que l'espace-

(15) Zurfluh Anselm, *Un monde contre le changement. Une culture au cœur des Alpes. Uri en Suisse. XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Zürich Lorient Books / Paris Economica pour la version française 1993, p. 206.

(16) Voir : Documentation 1., p. 336.

(17) *Ibid.*, p. 209.



monde, plus à la portée des élèves pour s'initier aux décalages entre les mœurs et dépasser les sentiments de supériorité spontanément éprouvés à l'égard de peuples « lointains, primitifs et barbares », primitifs et barbares parce que lointains. Hautefaye et Urseren illustrent que ce qui se passe là-bas et que nous ne comprenons pas s'est passé et se passe peut-être encore, à un certain degré, ici-même. L'approche permet de saisir les mentalités qui appliquent à la transgression des interdits sociaux une procédure pénale découlant d'un sens du sacré que la justice de l'Etat profane, elle, désormais, récuse. Du moins, pour Urseren, la justice de l'Etat fédéral moderne, contrairement à celle de la vallée et dans une moindre mesure du canton, encore en phase avec les mentalités traditionnelles.

### L'histoire du barrage d'Urseren

L'anecdote que rapporte Zurfluh est à ce titre très révélatrice (18). Le 19 février 1946, un ingénieur zurichois venu informer les gens de la vallée des incidences de la construction d'un barrage sur la vallée est molesté par les plus jeunes des 800 manifestants, tandis que les bureaux d'Andermatt sont saccagés. Il porte plainte pour coup et blessures et réclame 140 000 F de dommages et intérêts, une fortune pour des paysans, à cette époque ! La justice locale relaxe les protagonistes de l'action (ivre, l'ingénieur se serait tout simplement blessé en tombant du tram à son retour). Après un premier recours, le tribunal cantonal d'Altdorf admet une « certaine responsabilité » des gens d'Urseren, tandis que le tribunal fédéral de Lausanne oblige le tribunal cantonal à reprendre l'affaire, ce qui aboutit à condamner le noyau responsable d'Urseren à de fortes indemnités. Ainsi, plus on s'éloigne de la justice du *Ring*, plus le droit charge de responsabilités les paysans qui luttèrent pour la préservation du *es*. Alors, les gens de la vallée se cotisent pour s'acquitter de l'amende solidairement. L'incompréhension gagne les défenseurs de l'aire sacrée d'un patrimoine ancestral de pâturages que s'approprièrent à profaner avec un barrage les technocrates « étrangers » de Zürich. D'où l'atteinte physique au corps de l'ingénieur coupable d'un sacrilège virtuel. Pour les gens de la vallée, leur action était légitime et légale : il y allait de la survie de leur communauté à l'endroit où elle a toujours vécu, c'est-à-dire de la préservation de l'aire des ancêtres, ce à quoi ils tiennent plus que tout, donc sacrée, d'où le sacrilège et d'où l'incompréhension des citoyens dans le verdict d'une justice moderne profane. Un véritable entrecroisement de civilisations à l'intérieur d'un espace de quelques dizaines de kilomètres.

(18) *Ibid.*, p. 205-206.

*Un monde contre le changement* explique aussi la constance des valeurs véhiculées par une tradition lisible dans les contenus que les manuels, notamment, ont transmis jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. J'ai abordé ailleurs déjà ce processus mis en lumière, notamment dans les didactiques disciplinaires, de fabrication des savoirs scolaires en partant des manuels d'histoire, transpositions qui entretiennent avec la transmission d'une culture un lien opérationnel souvent obscur mais qui doit certainement quelque chose à la rémanence éducative (19).

### L'entrecroisement des civilisations à l'aune d'une histoire familière

Percevoir les asynchronismes qui jalonnent l'histoire de notre propre société en pénétrant d'abord les ségrégations de toute nature qui investissent l'Autre d'une marque d'infériorité ou d'exclusion, en commençant par les plus essentielles : le racisme culturel contemporain, le racialisme des générations immédiatement précédentes...

Saisir un massacre-supplice au moment de son avatar ultime, c'est-à-dire au moment crucial où il fait figure d'exorcisme légitime par ceux qui le commettent alors qu'il est déjà tenu pour un crime dont les auteurs sont justiciables devant l'Etat où il est perpétré...

Utiliser une grille d'analyse structuraliste de référence (et l'adapter, dans un dispositif d'histoire enseignée à d'autres situations spatio-temporelles) construite sur une histoire plus tranquille mais combien significative d'un décalage analogue entre mœurs traditionnelles et modernes, à l'intérieur, toujours, de la même société...

Autant d'approches périodisantes pour traiter par le biais d'une histoire des mœurs tour à tour tragique et apaisante, toujours primordiale, les stéréotypes qui enchâssent les représentations spontanées de l'Autre au sein des amalgames temporels de l'histoire enseignée. C'est un cadre heuristique sans doute pertinent pour une approche de l'entrecroisement des civilisations globale, fondée sur une perception de l'Autre par les décalages entre destins familiaux et lointains, pour un entendement de ce que la médiatisation de l'actualité mondiale jette à la vue sans discernement.

(19) Voir : Bugnard Pierre-Philippe, « La Suisse et le III<sup>e</sup> Reich pendant la Deuxième Guerre mondiale. Recherche historique et contenus de manuels (...) », in *Histoire de manuels et manuels d'histoire dans le canton de Vaud (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Revue Historique Vaudoise, Lausanne Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie 1997, p. 125-147 ; « Rapports, mémentos, manuels... "Et bien, apprenez maintenant!" », in *L'enseignement de l'histoire en débat*, Revue Suisse d'Histoire, vol. 51/2001, n° 3, Bâle Schwabe & Co, pp. 354-363 ; « La Suisse et le III<sup>e</sup> Reich : pour un dispositif fonctionnel d'apprentissage de l'histoire », in *Le Cartable de Cléo. Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire*, Lausanne LEP 1/2001, p. 103-112.

## Documentation

### 1. Ce qui est permis et ce qui ne l'est pas dans les Sagen d'Uri (20)

Niveaux		Sacré		Profane (juridique)
		Surnaturel	Religieux	
Rang	Catégorie	Sacrilège	Péché	Délit
1	gaspillage	♦		
2	atteinte à la propriété d'autrui	♦	♦	♦
3	baptême de poupées et d'animaux	♦	♦	
4	profanation de jours fériés	♦	♦	
5	cruauté envers les animaux	♦		
6	meurtre	♦	♦	♦
7	contraception	♦	♦	
8	effémination	♦		
9	arrogance, outrecuidance	♦		
10	parjure	♦	♦	♦

### 2. *Paris-Match*, n° 2586/17 décembre 1998

p. 69

#### *Lynchage religieux à Jakarta*

« Les tueurs lynchent leurs victimes et s'acharnent sur les corps devant la foule. »



p. 70

#### *Casta Diva*

« Laetitia, la petite française, a été élue aux Etats-Unis "femme la plus sexy de l'année". »



(20) D'après : Zurfluh Anselm, *op. cit.*, p. 208.